

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le vingt huit juillet le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 19 juillet 2022

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFE Brigitte, CASANOVA Adeline, CANREDON Bénédicte, DEBAECKER Louise, OLIVIÉ Benoît, PORTIE Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nathalie, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

Absent : Cyprien LOTTIN, pouvoir donné à Brigitte BONNAFE

Secrétaire de séance : Sylvain TEULIER

Le compte-rendu de la séance en date du 9 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

- 1- **Délibération pour la dissolution du CCAS : 12 voix pour , 1 contre**

- 2- **Délibération attribuant une subvention à l'école pour l'animation théâtre :
12 voix pour, 1 abstention**

- 3- **Décision modificative/budget : unanimité**

- 4- **Délibération pour le choix de l'entreprise pour les travaux de reconstruction de la station d'épuration d'Auzits-La Planque : unanimité**

Sujets abordés :

1- **Devis et travaux en cours :**

Le programme d'entretien des chaussées confié à la CCPR est exposé. Les opérations se dérouleront à partir du 25 août et en septembre.

Le devis de remplacement des projecteurs éclairant la place du Plateau d'Hymes est validé. Ces projecteurs à lampes halogènes sont anciens, gourmands en énergie et la moitié d'entre eux ne fonctionne plus. Les nouveaux seront à technologie LED, beaucoup plus économes et performants.

2- **PLUI :** L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est lancée sous l'égide de notre Communauté de Communes du Pays Rignacois. Cette démarche obligatoire pour les collectivités aboutira à la cartographie de notre territoire, redéfinissant les zones constructibles :

Les parcelles aujourd'hui constructibles pourront ne plus l'être selon le PLUI (d'où les informations et mises en gardes que nous avons diffusées à maintes reprises et sous diverses formes).

Le bureau d'études OCTHEA retenu pour assister la CCPR mènera diverses concertations auprès des habitants, et il sera très important d'y répondre. Ceci dès septembre prochain.

3- **Tunnel Coste-Peyremarty :** Cet ouvrage se situe sur l'ancienne voie ferrée qui alimentait en minerai de fer la sidérurgie du Bassin depuis les mines de Mondalazac.

Son utilisation est condamnée depuis des décennies, son état reste correct en dehors des deux extrémités vraiment endommagées.

La mise en valeur de l'ancienne voie ferrée permettrait de créer une Voie Verte reliant Firmi au Plateau d'Hymes, et à partir de là des chemins existent pour rejoindre Le Vallon ainsi que l'itinéraire jacquaire.

Pour cet objectif, l'état actuel du tunnel, impraticable, constitue donc un verrou à lever.

Toutefois le coût élevé des travaux –estimé à 265K€- est hors de portée de notre budget communal.

Si le conseil choisit de continuer à travailler ce dossier, ce sera pour étudier sa prise en charge de manière élargie, en recherchant tous les partenariats et aides possibles.

Cet été est mis à profit pour y réfléchir.

4- **Travaux au Plateau d'Hymes :** Le Maître d'œuvre a finalisé le dossier de consultation des entreprises ce qui a permis de lancer l'appel d'offres sur la plate-forme des marchés publics. Quatre lots sont définis : VRD-maçonnerie, aménagements paysagers, serrurerie, charpente.

Les réponses sont attendues pour le 9 septembre, suite à quoi l'analyse des offres et le choix des lauréates s'effectuera sans délai pour un début des travaux en novembre prochain.

5- **Ouverture du Riou Viou à La Planque :** Il est rappelé en préalable que cette ouverture conditionne l'aménagement du bourg. Mais la mise en évidence de remblais chargés en métaux renchérit cette opération – ces remblais (mâchefers issus du passé industriel du Bassin) sont considérés aujourd'hui comme terres polluées-

A ce jour les financeurs se disent prêts à assumer le surcoût, ce qui permet de tableur sur une réalisation mi 2023.

6- **City Park** : Le CCAS ne limite pas son champ d'action.

Il s'intéresse à nos jeunes et il anime un groupe de réflexion au sein duquel ils expriment leurs souhaits et idées pour la vie communale.

L'idée d'un parc de jeux est naturellement apparue, et elle est devenue projet.

Le groupe avec des élus a visité - et testé ! - plusieurs parcs existants. Les jeunes sont venus exposer leur réflexion devant le conseil.

L'achat de ce parc est validée dans son principe, reste à préciser les conditions pratiques de sa mise en place ainsi qu'à rassembler les éléments pour les demandes de subventions.

A noter que cet équipement sera également utilisé par les résidents du foyer de vie ainsi que par les enfants de l'école.

Les élus tiennent à féliciter les jeunes pour leur implication et la qualité de leur réflexion. Cette collaboration est à poursuivre !

7- **Organisation des bureaux de vote** : Selon les directives de la préfecture, notre commune comptant moins de 800 électeurs, les prochaines élections se dérouleront avec un seul bureau de vote à partir du 1^{er} janvier 2023.

Pour faciliter les opérations, deux tables de dépouillement pourront être mises en place.

Informations :

Inauguration : Date de l'inauguration de la maison de la chasse & associations et du hangar communal : samedi 3 septembre à 10h

Marchés gourmands :

Celui d'Auzits s'est déroulé le 8 juillet avec un franc succès et une très belle ambiance !

Les prochains : Plateau d'Hymes le 5 août et Rulhe le 19 août.

Journée citoyenne : le 25 juin, des élus avec un groupe de volontaires ont entrepris de défricher et stabiliser les chemins pédestres autour de La Planque.

Le travail s'est réalisé dans la bonne humeur et de manière efficace. Il reste encore beaucoup à faire pour d'autres journées que nous ne manquerons pas d'organiser.

Un repas en commun au Faitout a clôturé cette première séance.

Un grand merci aux volontaires !

La séance est levée à 23h15.